

Tout cela est bien beau mais COMMENT MIEUX CONNAÎTRE NOS PARLEMENTAIRES EUROPÉENS ET LE PARLEMENT ?



QUELQUES PISTES

Il y a mille et une manières de rester en lien avec le Parlement européen et avec nos députés... mais voilà, il faut le vouloir et s'intéresser à ce qu'ils font.

Le « Parliamentarium » à Bruxelles, remarquable site où on peut trouver beaucoup d'informations.

- Adresse : 60 rue Wiertz Bruxelles 1047
- Email : parliamentarium@europarl.europa.eu
- Tél. : + 32 2 283 22 22

Le Bureau d'information en France du Parlement européen

- 288 bd Saint Germain 75007 Paris
- Tél. : + 33 1 40 63 40 00
 - Email : epparis@ep.europa.eu
- www.europarl.fr

Le site du Parlement européen
www.europarl.europa.eu

Chacun de nos députés dispose de plusieurs outils de communication

- Des assistants qui peuvent établir des liens avec les électeurs,
- une news letter,
- un site et des réseaux sociaux.

Les Centres d'information Europe Direct dont un est hébergé par la Maison de l'Europe de Rennes et Haute Bretagne.
www.europedirectfrance.eu

La présente publication n'engage pas la Commission européenne.

Maison de l'Europe de Rennes et Haute Bretagne
Centre d'Information Europe Direct
10, place du Parlement de Bretagne 35000 RENNES
Tél. : 02 99 79 57 08
Mail : maisoneuropederennes@gmail.com
Web : www.maison-europe-rennes.org



Maison Europe Rennes



@Mde-CIED-Rennes

Directrice de la publication : Jeanne-Françoise HUTIN, Présidente.
Rédaction : Jeanne-Françoise HUTIN. Crédits photographiques : Commission européenne - Fotolia © Anchels - Photodisc - Goodshoot. Conception graphique : Landeau Création. Dépôt légal : Septembre 2014.
Numéro gratuit réalisé par la Maison de l'Europe de Rennes et Haute Bretagne.



L'EUROPE EN MARCHE

9

LE PARLEMENT EUROPÉEN

NOUVEAU VISAGE ? NOUVELLES MISSIONS ?

**Saurons-nous tisser des liens
avec lui pour que vive notre
citoyenneté européenne ?**

Dans un monde qui ressemble à une mer toute agitée par des tourbillons issus des profondeurs, et qui se choquent et s'entrechoquent, nous venons de renouveler une des instances du vaisseau amiral Europe sur lequel nous sommes embarqués. Cette instance appelée Parlement européen est une institution qui définit en codécision le cap vers lequel nous souhaitons avancer, en lien avec d'autres instances qui elles aussi vont présenter de nouveaux visages.

Le 25 Mai 2014, nous avons voté, c'est-à-dire choisi des hommes et des femmes qui nous ont paru avoir les compétences et la volonté :

- de tenir la barre de ce bâtiment pour continuer de l'orienter vers le cap choisi et qui nous a fédéré depuis plus de 60 ans, sur cette mer démontée,
- de traverser avec succès les bourrasques qui arrivent toujours de façon imprévue, sans dévier de ce cap.

Ce cap, défini en 1950 et dont la perspective est toujours aussi attirante « VIVRE EN PAIX » même si cette paix semble s'éloigner de bien des régions du monde aujourd'hui, ce cap il nous faut l'atteindre car beaucoup d'entre nous souhaitent et veulent que notre Europe comme l'écrit JD Giuliani dans un petit traité d'optimisme retrouve son aura d'antan et « reste le cœur du monde ! »

Jeanne-Françoise Hutin

Présidente de la Maison de l'Europe de Rennes et Haute-Bretagne



• COMMENT S'EST ORGANISÉE L'UNION EUROPÉENNE

> pour réussir à maintenir le cap, hier comme aujourd'hui, malgré les vents contraires qui lui arrivent de l'intérieur et de l'extérieur ?

> Pages 2 à 5

• QUEL EST LE RÔLE SPÉCIFIQUE DU PARLEMENT EUROPÉEN ?

> Pages 6 à 7

• FAISONS CONNAISSANCE AVEC LES NOUVEAUX DÉPUTÉS DE NOTRE RÉGION OUEST

> Pages 8 à 9

• COMMENT TRAVAILLENT-ILS POUR FAIRE AVANCER NOTRE VAISEAU AMIRAL et l'armada au milieu de laquelle il se trouve ?

> Pages 10 à 11

• COMMENT ENTRER EN CONTACT AVEC LE PARLEMENT EUROPÉEN ET NOS DÉPUTÉS ?

> Page 12

SOMMAIRE



Maison de l'Europe
Rennes - Haute Bretagne



L'UNION EUROPÉENNE EST AU CŒUR DE GRANDES RÉGIONS

soumises aux vents qui lui viennent du monde



ÉTAT DES LIEUX

Ces vents impactent le développement de notre Europe.

ILS VIENNENT DU MONDE

- L'émergence de grandes régions du monde dont les besoins en énergie et nourriture augmentent.
- Notre planète se réchauffant, provoque des modifications climatiques qui obligent à des aménagements nouveaux dans certaines régions, même en Bretagne.
- La démographie galopante dans certaines régions crée des déséquilibres importants.
- Les ressources naturelles dont on sait qu'elles sont fragiles et épuisables.
- L'émergence du numérique qui change non seulement notre économie mais aussi notre fonctionnement sociétal...

ET AUSSI DE L'INTÉRIEUR DU TERRITOIRE EUROPÉEN :

- Le chômage des jeunes.
- La dette abyssale dans certains Etats membres.
- Une transition énergétique qui se fait difficilement.





COMMENT RÉAGIT-ELLE FACE À CES VENTS ?

DE QUELS OUTILS S'EST-ELLE DOTÉE POUR FAIRE FACE AU MONDE ET Y GARDER SON INFLUENCE ?

- Pour aider certains pays à se développer et à surmonter la pauvreté.
- Pour contribuer au maintien d'un environnement viable avec des politiques climatiques visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à limiter la consommation d'énergie et à développer les énergies renouvelables.
- Pour aider au maintien de la paix dans les régions du monde qui sont en proie à des conflits régionaux, avec la politique européenne de sécurité et de défense ou la PESD.
- Pour lutter contre la prolifération des armes de destruction massive et se protéger du terrorisme, de la criminalité organisée et de l'immigration clandestine, avec la politique européenne de sécurité commune ou la PESC.
- Pour s'engager en faveur de la démocratie et du respect de l'état de droit.

AUJOURD'HUI IL RESTE ENCORE TANT À CONSTRUIRE ! IL NOUS FAUT DE TOUTE URGENCE

- Travailler d'arrache-pied pour atteindre les objectifs du millénaire.
- Mettre en place une diplomatie commune entre les Etats membres, dotée de plus de pouvoirs et d'une défense commune de façon à être crédible sur la scène mondiale face aux puissances émergentes.
- Oeuvrer, en particulier, de façon active à la mise en place de règles commerciales entre les Régions du monde, au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce ou l'OMC.
- Développer des politiques de voisinage en leur donnant un vrai contenu avec les pays mitoyens en particulier.

L'UNION EUROPÉENNE : UNE COMMUNAUTÉ D'ÉTATS ET DE PERSONNES



« UNIE DANS LA DIVERSITÉ »

Depuis le premier jour, en vue de réussir à vivre en paix sur le continent européen, toute une organisation s'est mise en place, et depuis elle ne cesse de s'affiner pour proposer une meilleure réponse.

C'est ainsi qu'elle a développé :

Des politiques permettant aux européens de mieux se comprendre avec :

- Des politiques de mobilité qui ont été tout de suite mises en place comme ERASMUS.
- Une zone de liberté de circulation qui a été circonscrite : LA ZONE SCHENGEN.
- Une monnaie unique : l'EURO qui a facilité les échanges entre les européens et qui a donné une crédibilité à cette monnaie que n'avaient pas nombre de monnaies nationales.
- Un marché unique qui constitue la colonne vertébrale économique et sociale garantissant les libertés de circulation des hommes, des marchandises, des capitaux et des services.

Des politiques cherchant à renforcer la cohésion sociale et territoriale par des fonds spécifiques comme :

- Des fonds de cohésion ou fonds structurels qui sont mis à la disposition des Etats et des Régions européennes à hauteur de 36% des revenus de l'UE : les fonds FEDER, FSE, et FEAMP.
- Des fonds spécifiques pour les jeunes en particulier.
- Et des fonds pour faire face aux difficultés ponctuelles.

Des politiques cherchant à sécuriser le bien-être des citoyens et des territoires de l'Union, en particulier en ce qui concerne la sécurité alimentaire, des mesures de protection du climat, la création d'un espace commun de justice et l'adoption de plusieurs Chartes dont celle concernant les droits fondamentaux.



COMMENT RESTER UNIS DANS UN MONDE QUI NOUS ÉCARTÈLE ?

N'ayant pas réussi à construire une Europe de la défense qui aurait réuni les Européens sur un projet politique, notre communauté européenne a choisi de créer un marché commun sur le mode de l'économie sociale de marché censée allier l'économie de marché et le souci de la justice sociale.

Plusieurs orientations sont prises pour réduire les différences génératrices de discordes entre les peuples et les économies mais aussi pour redonner du dynamisme aux économies :

Pour réduire les différences entre les États membres au cœur de ce marché, la stratégie Europe 2020 cherche à faire converger les États membres vers :

- Réduire la pauvreté de 20%.
- Réduire le taux des décrochages scolaires de 10% et augmenter le niveau moyen de l'enseignement supérieur pour 40% des Européens.
- Amener à l'emploi 75% des Européens en âge de travailler.
- Investir 3% dans la Recherche et développement.

- Atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, augmenter la production d'énergie renouvelable et notre efficacité énergétique.

Pour dynamiser l'économie européenne, du fait de la crise financière venue des États Unis, l'Union européenne a dû réagir vite pour éviter que la zone euro n'éclate. Il est apparu nécessaire de réformer en profondeur ce secteur avec des accords permettant :

- Supervision des banques par le mécanisme de surveillance unique européen.
- Réduction des différences qui sont à l'origine du dumping social qui détruit les entreprises.

Et surtout il a fallu en permanence approfondir l'amitié franco-allemande.

DANS CE CADRE COMPLEXE, QUE FAIT LE PARLEMENT EUROPÉEN ?



QUELS SONT SES POUVOIRS ?

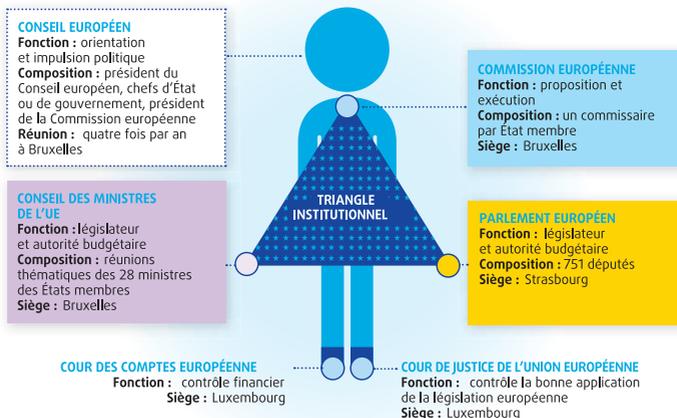
Au fil des Traités et plus particulièrement avec le Traité de Lisbonne entré en vigueur le 1er décembre 2009, le Parlement européen a vu ses pouvoirs augmentés.

- **Pouvoir législatif** : Le Parlement européen vote la législation ayant un impact dans la vie des citoyens. Le Parlement européen est désormais un « colégislateur ». Aux côtés du Conseil de l'Union européenne qui regroupe les ministres des Etats membres, le Parlement prend part au processus législatif. En effet, sur un pied d'égalité, le Parlement détermine la législation européenne à savoir les directives et règlements dans de nombreux domaines (énergie, transports, agriculture, ou encore santé publique).
- **Pouvoir budgétaire** : Depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, le Parlement européen partage, avec le Conseil des Ministres, le pouvoir d'adopter l'ensemble du budget annuel de l'Union européenne.
- **Pouvoir de contrôle** : Le Parlement européen exerce un pouvoir de contrôle à l'encontre des autres institutions de l'Union européenne. Ainsi les citoyens peuvent lui adresser des pétitions, les commissaires avant leur entrée en fonction sont également auditionnés par le Parlement européen. Il peut également présenter des recours devant la Cour de Justice de l'Union européenne.

QUELLE EST LA PLACE DU PARLEMENT DANS LE PROCESSUS DÉCISIONNEL ?

Les institutions de l'Union européenne

Schéma développé par le Centre d'information Europe Direct de Strasbourg.



COMMENT EST-IL ORGANISÉ ?

Le Parlement européen est organisé pour faciliter le débat pour ensuite adopter des avis, des recommandations ou des décisions. Il est ce lieu où nos représentants débattent de différentes manières pour que toutes les opinions se croisent, en tenant compte des différentes sensibilités, en vue d'adopter la ligne directrice la plus consensuelle sur les sujets dont il est saisi : d'où une multitude de groupes et de commissions auxquels ils participent.

Les groupes politiques

Les eurodéputés, une fois élus, se regroupent, non par nationalité, mais en fonction de leur sensibilité politique. Lors de la mandature 2009 - 2014, 8 groupes se sont constitués.

- Pour être reconnu par le Parlement, un groupe politique doit être composé de députés élus dans au moins un quart des Etats membres et compter au moins vingt-cinq membres.

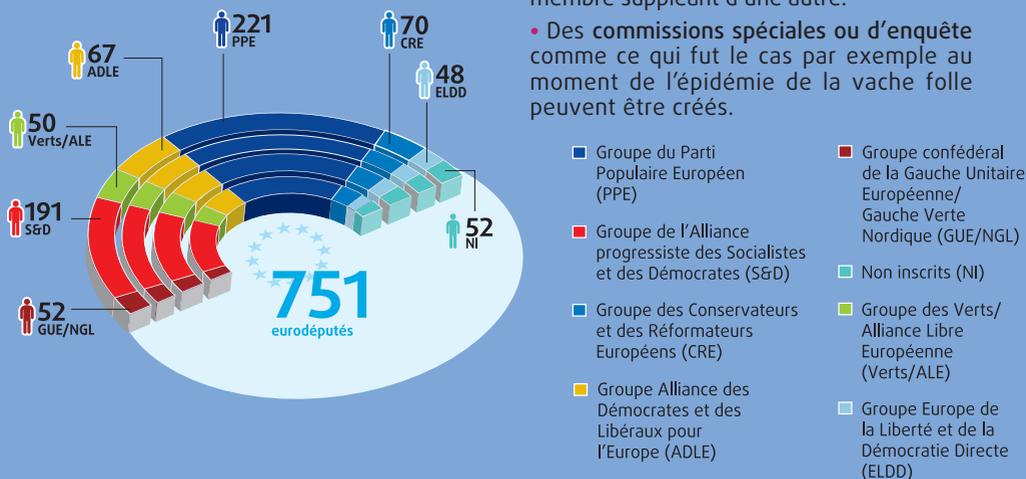
Plusieurs types de commissions

- Des Commissions permanentes où se négocient les accords politiques.

- Une vingtaine de Commissions parlementaires thématiques, lieux de débats qui réunissent 2 fois par mois à Bruxelles de 24 à 76 députés. Chaque commission, ouverte au public, débat sur les sujets répondant à leur spécialité comme emploi et affaires sociales, budgets, industrie, transports et tourisme... et produit un rapport contenant des recommandations qu'elle soumet ensuite à l'Assemblée plénière, à la Commission ou au Conseil. Chaque député est de facto membre d'une commission parlementaire et membre suppléant d'une autre.

- Des commissions spéciales ou d'enquête comme ce qui fut le cas par exemple au moment de l'épidémie de la vache folle peuvent être créés.

Composition du Parlement européen



LES EURODÉPUTÉS ÉLUS LE 25 MAI 2014 POUR NOTRE EUROCIRCONSCRIPTION

CADEC Alain

Union pour un Mouvement
Populaire - UMP

Groupe : Parti Populaire
Européen (Démocrates
chrétiens)

alain.cadec@europarl.europa.eu

**LEBRETON Gilles**

Souveraineté, Indépendance
et Libertés/ Rassemblement
Bleu Marine

Groupe : non inscrit

gilles.lebreton@europarl.europa.eu

MORIN-CHARTIER Elisabeth

Union pour un Mouvement
Populaire - UMP

Groupe : Parti Populaire
Européen (Démocrates
Chrétiens)

elisabeth.morinchartier@europarl.europa.eu

**BERGERON Joëlle**

Sans étiquette

Groupe : Europe de la liberté et
de la démocratie directe

joelle.bergeron@europarl.europa.eu

JOULAUD Marc

Union pour un Mouvement
Populaire - UMP

Groupe : Parti Populaire
Européen (Démocrates
Chrétiens)

marc.joulaud@europarl.europa.eu

**THOMAS Isabelle**

Parti socialiste - PS

Groupe : Alliance Progressiste
des Socialistes et Démocrates
au Parlement européen

isabelle.thomas@europarl.europa.eu



MAUREL Emmanuel
Parti socialiste - PS

Groupe : Alliance Progressiste
des Socialistes et Démocrates
au Parlement européen

emmanuel.maurel@europarl.europa.eu



ARTHUIS Jean
Union des Démocrates
et Indépendants

Groupe : Alliance des démocrates
et des libéraux pour l'Europe

jean.arthuis@europarl.europa.eu



JADOT Yannick
Europe Écologie

Groupe : Verts/Alliance
libre européenne

yannick.jadot@europarl.europa.eu



LES PRINCIPAUX COMBATS QUE NOS DÉPUTÉS AURONT À MENER



ILS ONT RÉUSSI HIER

Au cours des cinq dernières années, le Parlement européen a pris de nombreuses décisions touchant à la vie quotidienne des citoyens et à la fois à des secteurs plus généraux, pointus et concernant la gouvernance générale de l'Union européenne.

Le Parlement européen a beaucoup travaillé pour que nous avancions dans les domaines suivants :

- Etablir un nouvel ordre financier pour éviter les crises.
- Donner un avantage compétitif aux entreprises de l'Union et créer de nouveaux emplois.
- Maintenir les programmes sociaux et les droits des travailleurs.
- Protéger les libertés civiles en période de crise économique.
- Améliorer les droits des consommateurs au sein du marché intérieur.
- Protéger la santé publique.
- Développer les politiques agricoles et de pêche plus vertes et plus équitables.
- Lutter contre le changement climatique et la pollution.
- Améliorer le contrôle démocratique des relations extérieures de l'Union européenne.

**Retour sur le bilan du Parlement européen des dernières années :
Pour avoir plus de détails concrets voir le site du Parlement européen
sur le bilan des cinq dernières années**



CEPENDANT IL RESTE TANT À FAIRE

Beaucoup de décisions prises demandent des compléments pour arriver au but que se sont fixés nos eurodéputés et les Conseils. Et d'autres chantiers s'ouvrent devant les nouveaux eurodéputés en particulier :

Au centre des préoccupations de nos concitoyens :

- La stabilisation des systèmes financiers et en particulier dans la zone euro.
- La nécessité de stimuler la compétitivité de l'Union dans une économie mondiale.
- Des mesures pour encourager la création d'emplois.

Et aussi

- La protection des consommateurs, de la santé publique.
- Les questions environnementales.
- Les questions sociales comme le règlement de la question des travailleurs déplacés.
- Les accords de libre échange et d'investissements avec les Etats Unis.

Un autre sujet : le budget de l'Union européenne.

En effet les députés que nous avons élus devront revoir le budget 2014-2020. Ils ont le pouvoir maintenant :

- d'examiner son volume,
- la manière dont il est financé,
- et ses dépenses...

Enfin des questions de politique générale concernant par exemple :

- Le contrôle démocratique des relations extérieures de l'Union européenne.
- La diplomatie européenne et sa défense.
- Les négociations d'adhésions d'autres Etats voisins.
- La promotion des droits de l'homme.
- Et encore bien d'autres sujets...

Le chantier est vaste, pour vous tenir au courant consultez les nombreux sites à votre disposition et surtout contactez nos eurodéputés.